

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »
DU 30 JANVIER 2019**

A - VIE QUOTIDIENNE

B229/11/18 : Trottoir en mauvais état devant le Crédit Agricole en bas de la Promenade;

Réponse :

Cette réfection se fera dans le cadre de la requalification du projet de la promenade.

B230/11/18 : Revoir le rebord de l'extention des quais près du Moulin des Evêques.

Réponse :

Les services se déplaceront sur le terrain afin de statuer sur cette demande.

B231/11/18 : Récupérer des barrières mobiles regroupées en face de l'hôtel Araur, quai Cdt réveille.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

B232/11/18 : Signaler le rebord de la pente "PMR" réalisée à l'entrée du foyer la Calade

Réponse :

La rampe PMR permet l'accès par la porte principale du foyer de la Calade. Elle a été réalisée conformément aux normes d'accessibilité pour personnes présentant un handicap. Le rebord de la pente est protégé sur toute sa longueur par un garde corps. Il n'est pas nécessaire de compléter son signalement.

B233/11/18 : Lors des travaux de fouilles réalisés près des Halles, 4 m2 de pavés le long de l'Eglise Saint André et 16 m2 coté entrée de l'Ecole Notre Dame n'ont pas été reposés.

Réponse :

Il sera confectionné un revêtement avec de la chaux et de la terre de pignan pour une mise en sécurité.

B234/11/18 : Nettoyer les trottoirs du Pont des Maréchaux

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

B235/11/18 : Route en très mauvais état avec nids de poule : route de Marseillan direction la Guinguette au Modélisme + Chemin de la Magdelaine + chemin Vacarose.

Réponse :

C'est une liste non exhaustive des rues retenues au programme d'entretien 2019 l'arbitrage budgétaire n'étant rendu qu'en février, nous ne transmettons qu'un programme partiel : Chemin du grand Tétras, Chemin de la Charrue, Chemin de la darse du Grau, Chemin de la Nacelle, Chemin de l'armée d'Afrique, Chemin des fleurs blanches, impasse du Grenat, Impasse Bizet, Avenue de belle îles, Rue de l'Estacade, Chemin Denis Blanchon, Rue de la

Grande Mer, les trottoirs du Boulevard J Monet et Boulevard des Hellènes...

B236/11/18 : Signaler le parking et l'accès piéton à l'arrière du Moulin des Evêques (à vérifier). Il serait souhaitable de prévoir de le goudronner.

Réponse :

Cela sera pris en compte dans le programme d'aménagement global du site.

B237/11/18 : Au niveau du passage à niveau, route de Marseillan, des fils "Télécom" tombent sur la chaussée

Réponse :

Le signalement sera fait à ORANGE.

B238/11/18 : Remplacer les dalles cassées sur la Place Conesa

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

B239/11/18 : Place Blanqui à nettoyer régulièrement (déjections canines)

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

B240/11/18 : Plan Cécile à nettoyer régulièrement (huile de moteur)

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

B241/11/18 : Nettoyer le "regard" situé au 4 plan Cécile de même que les avalloirs situés au milieu de la rue d'Embonne, haut du Plaza et rue du Concile.

Réponse :

Nous avons rencontré l'entreprise pour qu'elle vienne nettoyer, il existe un problème pour accéder aux regards car il y a des voitures garées en permanence sur la place de l'école de musique.

B242/11/18 : Serait-il possible de limiter la rue Ernest Renan à 30 Km ?

Réponse :

Un panneau est déjà implanté dans cette rue limitant la vitesse à 30km/h.

B243/11/18 : Chaussée défoncée rue Jean Roger (au niveau du coiffeur Kade)

Réponse :

Un point sera fait sur l'état de la voirie lorsque le chantier sera terminé.

B244/11/18 : Corbeilles taguées le long de l'Hérault du Saint Christ à la criée (à vérifier)

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

B245/11/18 : Nettoyage inexistant sur le parvis et le parking de Saint Sever, rue Gohin, rue de la châtre, rue aux Herbes : aucun balayage dans ces petites rues du fait que les machines ne peuvent pas passer : voir pour un balayage manuel...

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

B246/11/18 : La passerelle donnant accès au parc du Château Laurens est en partie recouverte par des plaques inoxydables. Certaines de ces plaques ne sont plus fixées au sol.

De plus, un support permettant le rehaussement pour passage des véhicules est abîmé : son remplacement est nécessaire.

Réponse :

Une demande a été formulée auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

B247/11/18 : La contre-pente réalisée au 20 place Cécile est inefficace : eau stagnante (à revoir)

Réponse :

Une visite de terrain s'effectuera pour le constater.

B248/11/18 : Présence échafaudage + gravats rue Berthelot.

Réponse :

Les autorisations ont été données jusqu'au 31 mai 2019.

Police Municipale

B249/11/18 : Véhicule utilitaire stationné face au 26 rue Esprit Fabre : dangereux pour la circulation

Réponse :

Les problèmes de stationnement évoqués (plan Cécile et rue E. Fabre) ont été transmis pour traitement.

B250/11/18 : Véhicule ventouse "sans permis" sur le plan Cécile

Réponse :

Les problèmes de stationnement évoqués (plan Cécile et rue E. Fabre) ont été transmis pour traitement.

B251/11/18 : Problème récurrent sur la présence de SDF devant l'immeuble Victor Hugo Quai Réveille : ces personnes font la manche devant le tabac. La nuit, certains dorment sur le perron de l'entrée de l'immeuble au 1 bis et font leurs besoins devant l'entrée du garage : les occupants de l'immeuble demandent des rondes et l'intervention efficace de la police afin que cessent ces nuisances.

Réponse :

Le problème du ou des SDF devant l'immeuble du Quai Réveille font l'objet d'une attention particulière et de nombreuses interventions pour les déplacer ; s'agissant de personnes indigentes et non solvables, pas de possibilité de contravention et donc difficultés puisque la contravention est la seule sanction possible (infraction à l'arrêté municipal). En cas d'ivresses ou de troubles à l'ordre public, ils sont conduits en chambre de dégrisement au commissariat.

Brigade de l'environnement

B252/11/18: Plusieurs signalements ont été effectués concernant les dépôts d'ordure de

denrées alimentaires par le Secours Populaire et le restaurant dans les Halles (voir pour une amende)

Réponse :

Problème de dépôt secteur des halles transmis à la brigade environnement;

Pour info, en 2018, cette brigade a établi près 410 PV et procédures dans le domaine de la salubrité (dépôts sauvages / conteneurs).

B253/11/18 : La police verte Cannoise (cf article) a été autorisée à patrouiller en civil pour faciliter les flagrants délits : ne peut-on pas mettre ce dispositif en place sur Agde ?

Réponse :

Concernant la brigade en « civil » ; nous nous étions penchés sur cette question en 2016 ; pas de possibilité pour les ASVP en « civil » de verbaliser (vu avec le service du Procureur de la République de Béziers). Ils ne peuvent travailler que comme des « signaleurs ». Je précise que nos 3 gardes champêtres font souvent des « planques » en civil car le statut de GC le permet.

Espaces verts

B254/11/18 : Tailler le rejet du platane situé au 13 quai des Chantiers

Réponse :

Le service fera le nécessaire.

B255/11/18 : Malgré le travail effectué sur les plantations au Quai Réveille, il subsiste des ronces qui étouffent les plantes

Réponse :

Le service fera le nécessaire.

B256/11/18 : Remise en plantation de toutes les zones dépourvues au Quai Réveille

Réponse :

Les végétaux seront commandés.

B257/11/18 : Compléter le massif devant le restaurant "le Seven" immeuble Victor Hugo 2 Quai Réveille.

Réponse :

Le service fera le nécessaire.

B258/11/18 : La haie située à l'angle de la rue de la Corderie et du chantier Palumbo est jonchée de déjections canines.

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

B259/11/18 : Existe-il un programme de qualité et de gestion des espaces verts ?

Réponse :

Il existe une charte que nous vous fournirons.

Sictom

B260/11/18 : la Société Nicollin nettoie la rue Jean Roger de bas en haut : ne serait-il pas possible d'inverser, de haut en bas pour un travail plus efficace ?

Réponse :

Cette demande sera transmise à Nicollin par le biais du numéro vert.

B261/11/18: Signaler que les conteneurs sont toujours "baladeurs" ou mal replacés et souvent non fermés Place Cassagne et Saint Severt.

Réponse :

Un rappel a été fait aux équipages de collecte.

Divers

B262/11/18 : Qui est chargé de l'ouverture des portes du parc du Château Laurens? Actuellement le samedi le parc est souvent fermé. Pourrait-on revoir les heures d'ouverture?

Réponse :

Concernant le château Laurens, un gardien y est affecté ; nous allons voir pour ce problème d'ouverture et fermeture.

B263/11/18 : Plusieurs personnes déplorant l'abattage des platanes du Quai des Dames émettent des craintes justifiées pour ceux de la Promenade, plus que centenaires et faisant parti de notre patrimoine local (se renseigner)

Réponse :

Une expertise des platanes sera faite avec l'ONF.

B264/11/18 : De gros panneaux interdisant le dépôt de détritux ont été installés sur la commune de Vias : pourquoi pas sur Agde ?

Réponse :

La ville d'Agde est déjà dotée de panneaux interdisant les dépôts d'encombrants.

B265/11/18 : Ne pourrait-on pas revoir le sens de circulation (entrée + sortie) du parking Mirabeau afin de regagner l'avenue du 08 mai 1945 sans faire le tour du paté de maison?

Réponse :

Par souci de sécurité nous ne pouvons pas accéder à la demande.

B266/11/18 : Existe-il une brigade luttant contre l'incivilité ?

Réponse :

La brigade environnement lutte contre les incivilités.

B267/11/18 : Est ce que les quais de la Marine sont nettoyés ?

Réponse :

Le nettoyage se fait journalièrement.

B268/11/18 : Installation de bac "uritrottoir" (société FALTAZI) dans certaines villes. Pourquoi pas sur Agde ?

Réponse :

On a déjà consulté des communes et l'expérimentation n'était pas concluante surtout au niveau des enfants.

B269/11/18 : Pas assez de communication sur la formation des syndicats bénévoles et prévoir la diffusion des nouvelles obligations des propriétaires début 2019.

Réponse :

C'est une compétence de la communauté d'agglomération, nous leurs transmettons votre demande.

Relances

- la demande de réfection du passage clouté à côté du restaurant "la Calade" rond point de la belle Agathoise jusqu'à la descente du pont des Maréchaux n'a pas été réalisée.

Réponse :

Le matériel nécessaire à cette opération est en panne, elle sera réalisée dès que possible.

- La demande de combler un trou dans la portion de la rue Saint Maxence à la rue de Lassus n'a pas été réalisée (numéro vert en nov 2017).

Réponse :

Le matériel nécessaire à cette opération est en panne, elle sera réalisée dès que possible.

- La date de la programmation pour l'intervention du marquage au sol des rues face à la résidence l'Amirauté, Avenue Victor Hugo et Pont des maréchaux toujours en attente?

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

- Quelle est l'évolution pour le remplacement des brandos sur le pont des Maréchaux?

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

- La réponse faite à la question (B218/09/18) relatif à l'effacement d'un graffiti sur un trottoir rue Ernest Renan est inappropriée.

Réponse :

Lorsqu'il s'agit de graffiti sur le domaine privé, l'intéressé doit formuler une demande écrite au SIVOM pour qu'il intervienne.

Questions en cours de réunion :

- 3 chemin détériorés dans la plaine entre Florensac et Agde.
- prévoir un traitement du sol pour permettre le ramassage des déchets canins.
- les propriétaires de chiens viennent faire uriner devant la porte du numéro 9 Rue Gohin.
- manque d'entretien Rue Jean Bart, Rue Saint Maxence, et rue du Concile.
- problèmes d'insécurité dans le coeur de ville de plus en plus important, les riverains feront un courrier collectif afin d'alerter les services publics.
- demande de rajout de plusieurs compteurs au niveau du 7 rue Muratet.

SECURITE :

Police Municipale

- Mises en fourrière : 67
- Accidents : 4
- Incendies : 4
- Gens du voyage : 1
- Cambriolages ou tentatives : 3
- Dégradations : 11
- Ivresses sur la voie publique : 5
- Problèmes de voisinage : 8
- Squats : 9
- Troubles de l'ordre public : 21
- Interpellations : 19
- Troubles de l'ordre public : 21
- Mises à disposition : 39
- Nuisances sonores : 18
- Aboiements de chiens : 12
- Salubrité Divagation d'animaux : 22
- Agressions : 8
- Rixes : 4
- Vols : 2

B) Grands Travaux :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours de réalisation.

La phase 1 a débuté au mois de décembre par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps, des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

Parallèlement et sur d'autres zones du projet, les travaux de dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces sont en cours.

S'en suivra la phase de construction des voiries par la réalisation d'une structure qui recevra le revêtement constitué de pavés basalte et ce pour une durée estimée de 5 mois.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000 € T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

ECLAIRAGE DE LA CATHEDRALE

En complément des travaux de réhabilitation de l'éclairage intérieur de la cathédrale qui ont été réalisés en fin d'année. Pour rappel, ils ont consisté au remplacement de 20 projecteurs halogène de 500 W chacun par 16 projecteurs à technologie LED de 44 W de

puissance.

Il vient d'être procédé aux travaux de mise en lumière du retable grâce à des réglettes et des projecteurs à technologie LED.

Ces travaux ont permis par des différences de températures de couleur (blanc chaud et blanc froid) de faire ressortir les différents éléments composant le retable.

Le coût de ces travaux s'élève à 14 000 € T.T.C.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sur ce nouveau site technique, différents services de la Ville seront recentrés, à savoir:

- La régie bâtiments
- La régie voirie et le garage municipal
- La régie des festivités
- Mais également une partie du service de l'Eau & Assainissement de la CAHM.

C'est un total de 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé:

- D'un bâtiment administratif de 1000 m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques

L'opération est en cours d'achèvement:

- 1 / **Bâtiments ateliers terminés, livrés et en activités**
- 2/ Les travaux extérieurs à 95% avec finition des enrobés et espaces verts.
- 3/ **Bâtiment administratif** terminé à 95% pour les travaux intérieurs pour une **livraison début février**.

Pour mémoire, coût global estimé de l'opération: 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante:

Etudes et maîtrise d'œuvre:	410 000.00 € TTC
Nettoyage et dépollution du site:	133 000.00 € TTC
Travaux d'aménagement et de construction:	5 157 000.00 € TTC

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne:

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Jusqu'au 31 décembre 2018, deux opérateurs SFR et Orange ont procédé à la mise en place d'équipements et d'un réseau fibre.

Depuis le 1^{er} janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera

mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune compte 1571 prises commercialisables et 4 533 prises adressables à des offres fibre « Orange » ; ces logements sont situés pour le quartier des Cayrets et sur le Grau d'Agde.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, seulement 42 % des immeubles ont conventionné; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

AMENAGEMENT CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.
Le délai prévisionnel d'avancement des travaux est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale est en cours de finition (pose garde-corps et réalisation des raccordements), l'avenue de Belle Isle a pu être réouverte comme convenu le 21 décembre.

En parallèle, le second œuvre est en cours d'achèvement et en phase de pré-réception.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

- Les entreprises terminent le dallage aux abords du Palais des Congrès.
- Sur l'avenue des sergents, les derniers travaux de voirie consistant au raccordement du mail piétonnier vont débiter pour une durée de 2 mois
- Enfin, les travaux des cheminements piétonniers, des plantations et de pose d'éclairage se poursuivent et s'achèveront fin février.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire.

Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places)
- La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages
- La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon.

Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

2/ Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.

Les entreprises titulaires ont été désignées.

L'opération est actuellement en phase préparatoire avec les objectifs suivants :

- 1/ Début des travaux de démolition courant février.
- 2/ Début des travaux structurels de gros œuvre en avril.
- 3/ Durée globale des travaux tout corps d'état estimée à 15 mois dont 11 mois pour la médiathèque.

3/ Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000.00€ TTC

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 493 000.00€ TTC

Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000.00€ TTC

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés. Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet **innovant**, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux **« flottants »** de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette **Maison de la Mer** se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer.

Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte »

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment/

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement.

2/ Avancement de l'Opération :

Les études de faisabilité sont en cours de réalisation et l'élaboration du programme se fera en mars.

Le début des travaux est prévu en septembre.

3/ Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 840 000.00€ T.T.C de la conception à la réalisation.

Présents :

M FREY, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. RUIZ, M BRAULT, M LAROSE, FRANCES.

Représentants du comité de quartier :

Mme ABEL, M ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE, Mme BELAMAN, Mme CATANZANO, M. COUTURIER, Mme HURTADO, M KAYSER, Mme MALVESY, M MORLOT, Mme MOUYSSET, Mme SAWBRIDGE, M SENABRE.

Absents excusés :

M. DEGRANGE, M MARCOUT, Mme GANGNEBIEN.

Absents :

Mme SURJOURS.